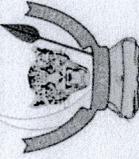


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 107/2024

A L'ENTREPRISE D'EXECUTION INVEST CONGO S.A.S.U

Après avoir reçu le convention n° 001/DOTIFM/CGCPMP/MT/LBA/2024, conclu avec la Dotation Tenke Fungurume Mining, pour un montant total hors taxe de dollars américains deux millions soixante-deux mille deux cent vingt-six, un centime (USD 2 062 226,01) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quatorze mille quatre cent trente-cinq, cinquante-huit centimes (USD 14 435,58) pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 14/06/2024.

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général adj  
Benoit Caballero